DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**16/05/2023**	**L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absent : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ (pouvoir à François GRANDEMANGE)

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 23-2023 ACCORD DE PRINCIPE A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE PNR LAT

Monsieur le Maire expose que le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine se propose d'accompagner les communes dans leurs projets de (re)naturation. Il s'agit de proposer aux collectivités un soutien logistique mais également financier.

Pour se faire, une convention de coopération doit être signée entre les deux collectivités.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur la sollicitation du PNR LAT dans le cadre de son dispositif d'accompagnement nature en ville et villages visant à l'élaboration d'un « plan guide concerté de végétalisation » dans ses futurs projets de (re)naturation.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DONNE** son accord de principe à la signature d'une convention de coopération avec le PNR LAT.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE

MAIRIE DE CONTINVOIR (Indre-et-Loire)

RF
Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/05/2023
037-213700826-20230523-DCM_23_2023-DE